



RAPPORT ANNUEL 2019

Parc naturel régional du Doubs

2019, ANNÉE DE RÉTABLISSEMENT

Le Parc du Doubs a retrouvé des couleurs financières en 2019 avec un résultat bénéficiaire de CHF 1'674.-, des provisions de CHF 81'000.- et des fonds affectés de CHF 45'730.-, soit au total CHF 126'990.-, compte tenu de CHF 260.- de pertes sur débiteurs. Les finances du Parc sont donc saines et laissent bien augurer de l'avenir. Le programme quadriennal 2016-2019 a été bouclé à satisfaction, l'établissement du programme 2020-2024 a été mené à chef, l'intégration du Centre nature des Cerlätze au Parc a abouti et des contacts pour l'extension du territoire ont été engagés. Les relations avec le canton pilote se sont apaisées et une visite des conseils communaux a été effectuée.

Le rétablissement financier enregistré est dû à la rigueur appliquée dans la gestion dès l'établissement du budget, à l'efficacité de la nouvelle direction dès le mois d'avril, à l'engagement constant et responsable des collaboratrices et des collaborateurs et au suivi du comité. Cela n'a pas été sans dégâts humains, trop importants à nos yeux, avec le départ douloureux du directeur, de son assistante et d'une cheffe de projet, ainsi qu'avec la diminution du temps de travail de quatre des huit membres de l'équipe. Que chacune et chacun soient chaleureusement remerciés pour leurs efforts, leur fidélité et leur abnégation.

Le difficile exercice 2018 reste ainsi le seul déficitaire depuis l'obtention du label « parc d'importance nationale ». En 2019, les recettes et les dépenses de l'ordre de CHF 1.3 million sont cependant en régression par rapport aux années précédentes qui frisaient un volume d'affaires d'environ CHF 2 millions. C'est le reliquat de l'effet négatif des difficultés de 2018 sur 2019, mais aussi le manque de moyens financiers des cantons qui freine le développement du Parc. Ce fut particulièrement frappant dans l'établissement du programme 2020-2024. Des CHF 18 millions de projets présentés par le Parc au début de la procédure, il en est resté moins de 7 au final. Cela montre à la fois le gros potentiel du Parc et les faibles moyens dont il dispose pour le valoriser.

Enfin, la transition de la présidence et de la vice-présidence étalée sur plusieurs mois a été bénéfique et permet aujourd'hui aux deux soussignés de remettre un Parc du Doubs en bon état à Véronique Gigon et Jacques-André Maire, présidente et vice-président pressentis, à qui nous présentons tous nos vœux de succès.



Bernard Soguel

Président



Jean-Claude Rossinelli

Vice-président

PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DE LA QUALITÉ DE LA NATURE ET DU PAYSAGE



PC = projet conventionné ; PNC = projet non conventionné.

Observatoire du paysage (PC 1.1)

→ Toujours en partenariat avec son voisin le Parc Chasseral, le Parc du Doubs a poursuivi la mise sur pied et la promotion de son « Observatoire photographique du paysage », outil dédié à la connaissance de l'évolution de nos paysages. La base documentaire s'étoffe progressivement via la poursuite des suivis de sites (12 réguliers à ce jour) réalisés soit par des parrains et marraines (habitant(e)s), des classes d'écoles (engagées ponctuellement dans le projet "Graines de chercheurs « Paysage ») ou le Parc lui-même. Deux nouvelles rencontres ont également été proposées aux parrains et marraines des Parcs Chasseral et Doubs en 2019.

→ Les deux parcs ont poursuivi leur réflexion quant à un prototype de site internet, qu'ils ont présenté à l'OFEV. Ils ont également participé au marché des Parcs suisses, par la mise en valeur des suivis photos opérés sur des murs en pierre sèche, une des traditions vivantes de nos territoires. Par ailleurs, le Parc du Doubs a contribué à un colloque sur la recherche dans les parcs à Berne, en lien avec une problématique paysagère de son territoire, les seuils sur le Doubs.

→ Le Parc s'est associé au Musée des Beaux-Arts du Locle (MBAL) pour proposer une exposition « Parc du Doubs » présentant les photographies d'Henrik Spohler, photographe allemand de renommée internationale. Ces clichés sont le fruit de deux résidences de l'artiste sur le territoire du Parc et visent à questionner la notion de préservation du paysage en zones largement habitées. Une publication regroupant les photographies de l'exposition a été éditée. L'exposition, du 21 juin au 12 octobre 2019, s'est inscrite dans le cadre du festival Alt+1000 qui a attiré plusieurs milliers de personnes. En septembre, une table ronde invitant différents intervenants, dont le Parc du Doubs, à débattre sur la question du paysage a été organisée au MBAL.

Évolution biodiversité et rongeurs dans les herbages de moyenne montagne (PC 1.2)

→ Les relevés de terrain prévus ont été réalisés: hermines/belettes et espèces cibles (papillons et orthoptères). Un rapport final compilant toutes les données récoltées lors des quatre ans du projet (populations de campagnols, biodiversité, structures du paysage) a été rédigé.

→ En fin d'année, la notice "Campagnols: lutte préventive grâce aux prédateurs naturels" a été éditée à 700 exemplaires et déjà largement distribuée. Elle a été relue et approuvée par les stations phytosanitaires.

Promotion des lisières forestières (PC 1.3)

→ Au début de l'année 2019, un concours en faveur des lisières étagées a été organisé. Un propriétaire de la commune des Brenets s'est vu offrir les travaux et le coût de l'étagement de sa lisière d'environ 200 mètres, qui se sont déroulés en décembre 2019. L'opération a été réalisée avec le soutien de BirdLife Suisse, du bureau d'écologie Le Foyard et de Luc Maillard, garde-forestier retraité, et soutenue financièrement par la Fondation Spitzenflühli. Une seconde lisière a été étagée en début d'année sur environ 135 mètres.

→ En septembre, deux animations ont été réalisées sur une lisière étagée. La première était destinée aux agriculteurs, propriétaires forestiers et représentants des communes. La seconde s'est déroulée avec la participation d'une classe d'école.

Renforcement des populations de fritillaires pintades (PC 1.4)

→ Les renforcements des populations de fritillaire pintade se sont poursuivis avec le suivi du protocole mis en place avec les Jardins botaniques de Porrentruy et de Neuchâtel permettant d'encadrer la récolte annuelle de graines, la réimplantation *ex-situ* (c'est-à-dire dans les jardins botaniques) pour la conservation et la multiplication des bulbes ainsi que la réimplantation annuelle *in-situ* (c'est-à-dire dans les milieux naturels d'origine). En 2019 la plus importante réimplantation de bulbes a été réalisée dans le cadre du projet, avec un total de 1590 bulbes réimplantés sur deux sites situés dans les territoires communaux de Saignelégier et de Clos du Doubs.

→ Le projet a déjà permis l'endiguement localisé de la fritillaire dans le canton du Jura, mais les efforts doivent être maintenus pour permettre à terme l'établissement de nouvelles populations suffisamment denses pour qu'elles puissent maintenir leurs propres effectifs de fritillaires sans intervention humaine.

→ Pour la troisième année, le Parc a organisé une exposition en plein air autour de la fritillaire et du projet de réimplantation, à l'entrée du pont St-Jean à St-Ursanne, de début avril à début mai 2019. En suivant cette exposition, les visiteurs ont pu découvrir l'histoire, la biologie, la répartition ainsi que les causes de la disparition de cette plante emblématique.

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes (PC 1.5)

→ Les actions d'arrachage se sont poursuivies en 2019. Deux foyers ont été détectés dans les deux principaux affluents du Doubs ayant fait l'objet d'actions de lutte menées par le Parc : la Rançonnière (Le Locle, Les Brenets) et la Ronde (La Chaux-de-Fonds, La Ferrière, Les Bois). La taille de ces foyers, d'une centaine de plantes contre plusieurs milliers avant 2016, montre l'efficacité de telles actions sur la durée.

→ Le projet ne sera pas reconduit en 2020. Une modification de loi dans le Canton du Jura renvoie désormais aux communes la responsabilité de la lutte contre les plantes exotiques envahissantes aux bords des cours d'eau. Ce changement de loi a impliqué également l'abandon de l'action de lutte franco-suisse.

Arbres-habitats (PC 1.6)

→ Les forêts du Parc du Doubs ont été passées au peigne fin dans le but de recenser des « arbres-habitats », ces arbres de grande valeur pour la biodiversité qui abritent de nombreuses autres

espèces. Les spécimens recensés ont ensuite été marqués d'entente avec les autorités forestières afin d'éviter leur abattage lors des coupes de bois.

→ En 2019, et selon un protocole strict, 1536 habitats ont été relevés sur les 971 arbres identifiés à haute valeur écologique, sur un territoire de 115 hectares entre Epauvillers et Montenol, sur la commune de Clos du Doubs. Un rapport final reprenant toutes les données du recensement a été rédigé à destination des professionnels du secteur.

→ 201 arbres ont également été inventoriés dans 3 autres secteurs des communes de Lajoux et des Genevez, sur une surface totale de 10,2 hectares.

→ Suite à cette première phase pilote, le projet est amené à être reconduit en 2020 dans d'autres forêts du Parc du Doubs.

Petites structures (PC 1.7)

→ 142 tas de bois, tas de pierres, gouilles et 495 mètres linéaires de haies ont vu le jour tout au long de l'année sur 25 exploitations du territoire du Parc, en étroite collaboration avec les agriculteurs participants, le WWF et les réseaux écologiques de la vallée du Doubs, de La Chaux-de-Fonds, du Locle-Les Brenets et des Franches-Montagnes.

→ Des petites structures continueront d'être réalisées en 2020. L'accent sera mis sur le plateau des Franches-Montagnes et des Montagnes neuchâteloises afin de permettre à tous les agriculteurs du Parc de bénéficier de ce projet.

Murs de pierres sèches (PC 1.8)

→ 110 mètres linéaires d'un mur situé au lieu-dit Sous-le-Terreau ont été restaurés au Noirmont, en étroite collaboration avec l'Association jurassienne de la pierre sèche. Ce projet a permis également la plantation d'une trentaine d'arbres en pâturages ainsi que la revalorisation de haies et bosquets ainsi que l'installation de nichoirs pour différentes espèces d'oiseaux.

→ Des travaux de restauration d'un autre mur commenceront en 2020 à Saint-Brais, dans le cadre d'un cours de formation de la Fédération suisse des maçons de pierres sèches. Deux autres restaurations de murs sont en projet pour 2020 au Locle et aux Enfers.

Nature au village (PC 1.9)

→ En 2019, 5 actions en faveur de la biodiversité ont été menées dans les villages du Parc. Elles concernent l'achat et la pose de nichoirs à hirondelles, la plantation de haies et d'arbres fruitiers et une étude d'aménagement favorable aux chauves-souris qui sera mis en œuvre en 2020.

→ Deux animations ont été également proposées pour sensibiliser le grand public à la faune ailée de nos villages : une sortie d'observation des martinets et chauve-souris en juin, en collaboration avec le CCO romand, et un atelier de construction de nichoirs à hirondelles en novembre, en partenariat avec le Centre nature Les Cerlatez et le Parc Chasseral, qui a mobilisé un public familial.

Sources (PNC 1.10)

→ Six sources ont pu être revitalisées par des mesures simples, notamment en clôturant l'exutoire et les premiers mètres des ruisseaux de sources pour éviter le piétinement par le bétail et permettre aux espèces typiques de ces milieux de les recoloniser.

→ 8 restaurations sont également planifiées pour 2020, dont 3 revitalisations requérant une intervention plus conséquente.

CHIFFRES-CLÉS

- 971 arbres-habitats recensés dans les forêts de la commune de Clos du Doubs.
- 142 petites structures installées chez 25 agriculteurs du Parc.
- 1590 bulbes de fritillaires pintade réimplantés.
- 600 impatientes glanduleuses recensées sur les sites historiques d'arrachage, contre plusieurs dizaines de milliers en 2012.
- 2 campagnes de relevés de mustélidés et autres espèces cibles.
- 344 sources cartographiées depuis 2016 dans le périmètre du Parc. 6 sources revitalisées.
- 2 lisières étagées, soit 335 mètres linéaires.
- 1 exposition photographique sur les paysages du Parc du Doubs au Musée des beaux-arts du Locle, plusieurs milliers de visiteurs.
- 20 parrains et marraines et 15 classes impliqués sur le suivi d'une quarantaine de sites pour l'Observatoire du paysage Doubs-Chasseral.
- 110 m linéaires de murs de pierre sèche restaurés.
- 5 mesures de soutien à la nature en ville et 2 animations grand public.

RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES AXÉES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



« Des chevaux et des hommes » (PC 2.1)

→ Cette offre touristique lancée en 2017 propose des visites d'élevages et la possibilité d'observer les troupeaux de chevaux en semi-liberté. Elle vise à mettre en lumière le travail des hommes et des femmes qui œuvrent à la préservation de la seule race chevaline d'origine helvétique, le Franches-Montagnes.

→ Un concours a été organisé pour fêter le premier anniversaire de Caméline, invitant les trois personnes gagnantes et leur famille à venir rencontrer la pouliche mascotte du Parc à l'élevage du Peupé au Noirmont.

→ Une exposition permanente dédiée au cheval Franches-Montagnes, présentant de manière vulgarisée le métier de l'élevage, l'environnement ou encore les multiples usages de l'animal, a été inaugurée en octobre à la station Maison-Rouge de la Fondation pour le cheval. Le Parc a participé à la création du contenu (notamment les aspects liés aux pâturages boisés et à la biodiversité), a favorisé la collaboration avec le monde de l'élevage chevalin (relectures) et a soutenu financièrement la création de cette nouvelle exposition visant à promouvoir la race Franches-Montagnes.

Développement des produits du terroir et des produits labellisés (PC 2.2)

→ En début d'année, le Parc a approché la commune de Lajoux pour que reflourisse le pavot « Planète rouge du Jura » dans le village. Une trentaine d'habitants ont manifesté leur intérêt, des sachets de graines leur ont été offerts afin d'accroître les populations de cette fleur inscrite au catalogue « ProSpecieRara ». Cette année, des graines pour une surface cumulée d'environ 200 m² ont été offertes et environ 300 grammes de graines ont été récoltés par les habitants.

→ Une nouvelle page internet dédiée aux producteurs et produits labellisés « produits des Parcs suisses » a été créée sur le site www.parcdoubs.ch.

→ 10 produits ont été labellisés en 2019 dont l'Apronne, la première bière à arborer le label « produit des Parcs suisses » et dont les matières premières seront bientôt 100% jurassiennes, en collaboration avec la brasserie Tonnebière à Saint-Ursanne.

→ Deux évènements publics ont été organisés. Fin août, la « rando du terroir » a permis aux plus gourmands de découvrir les produits labellisés « parcs suisses » en provenance du Parc du Doubs, le long d'un parcours dans les pâturages boisés. Début octobre, un cours sur la reproduction et la culture de la carotte Jaune du Doubs a attiré près d'une trentaine de participants. En parallèle, le Parc a pris part à cinq marchés et foires régionaux et nationaux afin de promouvoir ses produits.

→ À l'automne, un nouveau projet a mis en lien un producteur de carotte Jaune du Doubs et des restaurateurs de la région afin de valoriser culinairement cette variété ancienne et locale. Six restaurants ont participé à l'opération et deux d'entre eux ont développé une recette spéciale autour de cette variété de carotte.

Gestion de la pression et des opportunités touristiques (PC 2.3)

→ Vingt mesures à réaliser d'ici 2028 ont été regroupées dans un plan d'actions. Celles-ci visent à réduire les impacts environnementaux et sociaux des activités touristiques et de loisirs en milieu naturel. Le plan d'actions est le résultat d'un consensus entre acteurs issus de différents horizons. Dix-huit organismes, associations et prestataires ont participé activement dans l'élaboration du document. Le plan d'actions sera présenté au public courant 2020.

Energie (PC 2.4)

→ En septembre 2019, une séance intercommunale sur le thème de l'extinction nocturne de l'éclairage public a été organisée avec le Parc Chasseral dans le cadre de la Fête de la Nuit à Tramelan. 19 des 37 communes des deux parcs (8 sur 16 pour le Parc du Doubs) ont pris part aux échanges d'expériences. La séance a été organisée pour répondre à l'intérêt manifesté par plusieurs conseillers communaux pour ce sujet très actuel.

Entreprises partenaires – phase test (PNC 2.5)

→ Dans le cadre du projet national de labellisation des entreprises de service des parcs, le Réseau des parcs suisses a lancé une phase test portant sur les prestataires touristiques à laquelle le Parc du Doubs a participé. Quatre entreprises ont donné leur accord pour s'engager à porter les valeurs du développement durable des parcs suisses et à mettre en place des actions volontaires dans ce sens. Pour cette phase de test, les prestataires d'hébergement, qui ont été choisis dans le cadre de l'offre cheval, sont désormais proposés sous forme de suggestion d'hébergement sur le site internet dédié au cheval Franches-Montagnes.

→ La poursuite de ce projet est inscrite dans la Convention-programme 2020-2024.

Les Chemins de la Contrebande (PNC 2.6)

→ Constatant que la fréquentation des Chemins de la Contrebande était faible, le Parc s'est penché avec ses partenaires sur les causes de cette situation. Il a mandaté un expert en tourisme qui a tiré des conclusions confirmant effectivement cette problématique et proposant des améliorations possibles.

→ Sur cette base, un projet de redimensionnement des chemins a été mis sur pied avec les partenaires concernés durant l'année 2019. Il s'agissait de repenser, simplifier et adapter l'offre d'itinéraires pour mieux répondre à la demande. Ce projet de redimensionnement a été validé par le COPIL. Après validation par les élus français début 2020, il sera ensuite mis en œuvre.

CHIFFRES-CLÉS

- 24 produits labellisés depuis 2016, 4 en discussion.
- 6 restaurants participant à l'opération « Carotte jaune du Doubs chez les restaurateurs ».
- 1 balade du terroir en pâturages boisés dans les environs de Saignelégier, 1 guide et 5 producteurs présents sur leurs stands respectifs.
- 5 participations à la BEA, à la Fête de la Tête de Moine, au Marché des parcs suisses, au Marché et Concours suisse des produits du terroir et au Salon Goûts et Terroirs.
- 1 exposition permanente sur le cheval des Franches-Montagnes.
- 350 participants aux visites d'élevages de chevaux Franches-Montagnes.
- 20 mesures actées dans le cadre du plan d'actions pour la gestion de la pression et des opportunités touristiques.
- 1 ligne touristique « Jurapass » Les Planchettes-Biaufond maintenue.
- La Route Verte : pérennisation de l'itinéraire à vélo électrique reliant Schaffhouse à Genève à travers les 6 parcs de l'arc jurassien. 68 réservations Eurotrek enregistrées. 36'000 sessions sur le site internet, 150'000 brochures distribuées, 22 comptes-rendus dans la presse.
- 1 carte touristique du Parc éditée et diffusée sous format numérique (impression prévue pour le printemps 2020).

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



Marteloscope en pâturages boisés (PC 3.1)

→ Pour la troisième et dernière année, une animation a été mise sur pied au Marteloscope de Saignelégier, adressée aux personnes en charge de la gestion des forêts et des pâturages boisés. Organisée avec le Centre de compétence en sylviculture de Lyss (CCS), la journée de cours pratique s'est articulée autour de la réalisation d'un martelage virtuel. Une seconde animation autour des pâturages boisés, à destination du grand public, a invité les participants à se glisser dans la peau d'un forestier.

Programme des sorties découvertes (PC 3.2)

→ Le programme des sorties-découvertes à destination du grand public, concocté par toute l'équipe, a regroupé une vingtaine d'événements proposés par le Parc, dont les « Rendez-vous du Doubs » pour la deuxième année consécutive. Ceux-ci, au nombre de cinq, ont été guidés en alternance par l'Institut Suisse de Spéléologie et de Karstologie (ISSKA) et par Maria-Luisa Wenger. Deux autres sorties nature ont été proposées par ailleurs, une sortie estivale en vélo électrique au cœur des Franches-Montagnes, et une autre hivernale en raquettes sur les hauteurs de la Chaux-de-Fonds. Le concept se poursuit en 2020 avec des excursions aux thèmes inédits.

→ À l'occasion de la Fête de la Nature, le Parc a proposé trois activités. Les deux premières ont réuni une trentaine de personnes autour de deux thèmes : la géologie des bords du Doubs aux alentours des Roches de Moron avec l'ISSKA et la truite du Doubs dans tous ses états avec Maria-Luisa Wenger. La troisième, proposant de découvrir les petites bêtes des sources, a dû être annulée faute de participants.

Animations scolaires (PC 3.3)

→ Le Parc a poursuivi le développement de ses offres d'éducation à l'environnement pour les écoles avec le programme "Graines de chercheurs". Dix classes (soit 168 élèves) ont terminé en juin le programme amorcé en 2018. A la rentrée 2019, ce sont à nouveau 10 classes (162 élèves) qui se sont inscrites pour suivre ce projet, réparties équitablement entre les deux thèmes proposés : hirondelles et paysage.

→ Des sorties scolaires à la demi-journée ou journée ont été imaginées à destination des écoles du Parc et d'ailleurs, comportant 4 thèmes à choix pour découvrir des milieux naturels ou les espèces du territoire: pâturages boisés, sources, chauves-souris et faune régionale. Deux classes ont pu tester cette nouvelle offre en 2019, qui a permis d'amorcer un partenariat avec les institutions zoologiques de La Chaux-de-Fonds et avec l'association Chiroptera Neuchâtel. Une dizaine de thèmes à choix seront proposés en 2020, enrichis par l'intégration du Centre Nature Les Cerlatez.

Art et nature (PC 3.4)

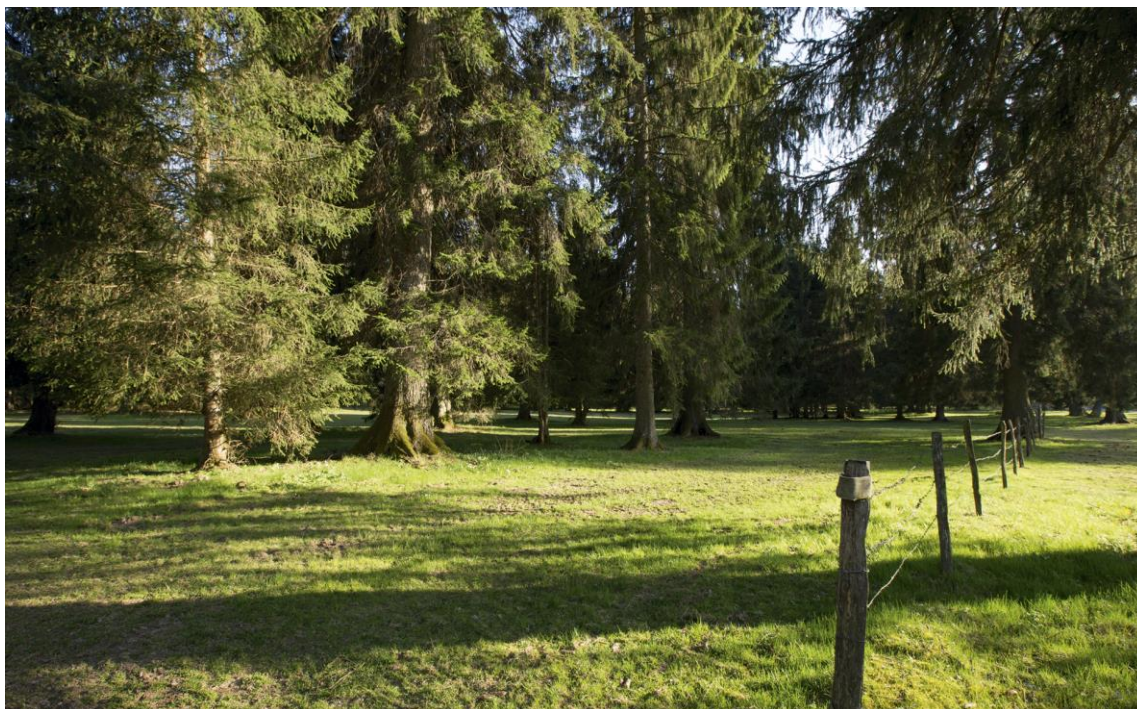
→ Les Journées européennes du patrimoine ont invité les participants à découvrir les trésors cachés du village des Genevez (JU). Des visites commentées ont été proposées en continu au Musée rural jurassien portant sur l'architecture de cette ancienne ferme. Une visite guidée du village des Genevez a mené en outre à la découverte de l'ancienne « Maison de la Dîme ». La journée a été organisée en partenariat avec l'ASPRUJ.

→ Pour la troisième édition des « *Bal(l)ades...* » des Jardins Musicaux sur le territoire du Parc, le public a pu se plonger dans l'aventure humaine et industrielle de St-Ursanne, en visitant les anciens fours à chaux et ainsi découvrir l'histoire de ce lieu atypique. Ensuite, l'orchestre des Jardins Musicaux a interprété Roméo et Juliette de Sergueï Prokofiev dans l'immense ancienne fabrique de chaux. Le Musée des Beaux-Arts du Locle a quant à lui accueilli la deuxième « *Bal(l)ade...* » avec un concert-performance interprété par Nicolas Bolens et l'Ensemble Batida suivie d'une promenade photographique dans le cadre du festival Alt+1000.

CHIFFRES-CLÉS

- 681 participants aux 24 sorties et animations proposées dans le programme-découverte 2019.
- 42 personnes ont suivi les « Rendez-vous du Doubs ».
- 10 classes du territoire, soit 168 élèves, ont participé au programme « Graines de chercheurs » en 2018-2019 et 2 classes ont testé les nouvelles sorties scolaires dans le Parc à la journée ou demi-journée.
- 2 *Bal(l)ade* des Jardins Musicaux (337 inscrits) et 1 visite guidée pour les Journées européennes du patrimoine (70 participants).

GESTION, COMMUNICATION ET GARANTIE TERRITORIALE



Consultation (PC 4.1)

→ Le Parc du Doubs a été sollicité dans le cadre des procédures de consultation suivantes : Plan spécial cantonal « Périmètre réservé aux eaux » ainsi que Plan directeur cantonal – fiches relatives à l'extraction de matériaux et aux sites de décharges (canton du Jura), Projet cantonal de développement paysager (canton de Berne), Plan d'affectation cantonal « Côtes du Doubs » (canton de Neuchâtel). Il a également informé les communes qui sont en cours de révision de PAL ou de PDR des outils et données qu'il peut mettre à leur disposition.

Label « Parc » (PC 4.2)

→ La marque « Parc du Doubs » a été enregistrée auprès de l'Institut national de la propriété industrielle en France et est désormais protégée sur le territoire français. Une demande de protection de la marque « Parc du Doubs » est toujours pendante en Suisse auprès de l'Office fédéral de la propriété intellectuelle (OFPI). L'utilisation du label « parc » selon le manuel de la marque des parcs suisses est régulièrement contrôlée.

Communication (PC 4.3)

→ Le Parc du Doubs a poursuivi son travail d'information auprès des médias, de la population et des membres par le biais de communiqués de presse, de lettres d'information et des réseaux sociaux. Il a entamé une réflexion pour améliorer et intensifier ces actions de communication. Le président, le vice-président, les vice-présidents extraordinaires ainsi que le directeur ont en outre rencontré les conseils communaux de 15 des 16 communes membres. A cette occasion, ils ont présenté les projets de la Convention programme 2016-2019 et ceux de la CP 2020-2024, tout en rappelant les missions du Parc et l'intérêt que devraient avoir les communes à utiliser cet instrument de développement territorial.

Gestion (PC 4.4)

→ 2019 peut être considéré comme une année de transition, marquée par l'arrivée d'un nouveau directeur, Régis Borruat, début avril, d'une nouvelle secrétaire-comptable, Marie-France Julmy, début août, et par l'élection de deux vice-présidents extraordinaires, Véronique Gigon et Jacques-André Maire. Durant cette transition, toute l'équipe est restée mobilisée pour poursuivre les projets et

assurer la réalisation complète des prestations prévues de la Convention programme 2016-2019. Les président et vice-président ainsi que les deux nouveaux vice-présidents extraordinaires se sont également beaucoup impliqués pour soutenir l'équipe et assurer cette transition dans les meilleures conditions possibles.

→ La direction a mis en œuvre différentes actions et procédures pour améliorer le suivi des projets et de l'équipe et pour construire un outil de reporting qui soit utile au canton pilote, aux organes de gestion (comité, commissions) et aux autres entités intéressées. Elle a également travaillé à l'intégration du Centre Nature Les Cerlatez, dont la gestion des activités, du personnel et de l'administration est intégrée au Parc du Doubs au 1^{er} janvier 2020. A cet effet, une convention d'intégration a été signée entre les deux parties, qui prévoit, entre autres, le maintien de la Fondation Les Cerlatez et de son bâtiment.

→ L'évaluation des projets de la Convention programme 2020-2024 par l'OFEV et la négociation qui s'en est suivie n'ont pas permis au Parc du Doubs de maintenir le budget déposé pour les 5 prochaines années (CHF 7,2 millions). La décision de l'OFEV d'octroyer au Parc le montant de CHF 3,035 millions pour la période 2020 à 2024 nous a contraints à redimensionner à la fois les prestations de certains projets et les moyens humains afin d'arriver à un budget quinquennal de CHF 6,4 millions.

Collaboration interparcs (PC 4.5)

→ La collaboration avec le Parc Chasseral s'est formalisée au travers de la signature d'un accord général de collaboration et de 5 conventions opérationnelles. Celles-ci concernent la communication, le projet « Graine de chercheurs », l'Observatoire photographique du paysage ainsi que les projets complémentaires Biodiversité et Sources.

Collaboration transfrontalière (PC 4.6)

→ Le Parc du Doubs a suivi les travaux finaux de l'élaboration de la charte du futur Parc du Doubs horloger, qui comprend un chapitre sur la collaboration transfrontalière, et a participé avec le Pays horloger à un échange de vues avec une délégation du Ministère français de l'écologie chargée de l'évaluation de la future charte. Le Comité stratégique transfrontalier s'est également réuni pour faire le point sur les projets communs en cours et futurs (suivi du Doubs, tourisme, agriculture, culture et patrimoine).

→ Le suivi des problèmes du Doubs s'est concrétisé par la participation du Parc au Groupe binational Débits, au Groupe d'accompagnement du Plan d'action suisse, à 2 séances de la CTJ sur l'eau et le changement climatique et par la préparation d'une nouvelle séance d'information publique à réaliser début 2020.

Actions supplémentaires

→ Élaboration de la version finale des fiches-projets pour le programme 2020-2024.

→ Promotion touristique : offres touristiques promues auprès des partenaires nationaux Coop Hello Family, Eurotrek, Suisse Tourisme, Rent a Bike. Nouvelle offre de séjour avec 1 nuitée dans le Parc mise sur pied en 2019 et inscrite au catalogue 2020 du Tour Operator STC mettant les parcs suisses à l'honneur. Retombées attendues pour l'été 2020.

CHIFFRES-CLÉS

- 2 sites Internet en ligne : 23'500 utilisateurs, 31'000 sessions, 91'000 pages vues.
- 12 newsletters envoyées, près de 70 sujets traités, plus de 1600 abonnés.
- 230 articles de presse écrite, radio et télévision recensés dans les médias écrits et web.
- 9 projets menés conjointement avec d'autres parcs naturels régionaux.

COMMUNES IMPACTÉES PAR LES PROJETS DU PARC

Les 16 communes qui ont créé et qui font vivre le Parc se sont inspirées de la locution « L'union fait la force », en l'occurrence pour la préservation de l'environnement et l'économie durable. Comme toute alliance, c'est porter une ambition commune bénéfique à toutes les parties sans la recherche de son intérêt immédiat, sans que chacun vienne chercher ce qu'il a versé. Il n'en reste pas moins que le maintien de la flamme commune nécessite que les projets soient accessibles à tous et qu'ils soient aussi transversaux que possible. Le tableau ci-dessous en opère un premier contrôle.

Numéro	Projet	Communes impactées
1.1	Observatoire	Les Brenets, Les Breuleux, La Chaux-de-Fonds, Clos du Doubs, Le Noirmont, Les Planchettes, Saignelégier
1.2	Biodiversité et rongeurs	Les Brenets, La Chaux-de-Fonds, Les Enfers, Montfaucon, Le Locle, Le Noirmont, Saignelégier (hors Parc : Le Bémont, La Sagne, Muriaux)
1.3	Lisières	Les Bois, Les Brenets, La Chaux-de-Fonds, Clos du Doubs, Les Enfers, Le Locle, Saignelégier, Saint-Brais
1.4	Fritillaires	La Chaux-de-Fonds, Clos du Doubs, Saignelégier, Saint-Brais, (hors Parc : Soubey)
1.5	Néophytes	Les Bois, Les Brenets, La Chaux-de-Fonds, La Ferrière, Le Locle
1.6	Arbres habitats	Clos du Doubs, Les Genevez, Lajoux
1.7	Petites structures	Les Brenets, La Chaux-de-Fonds, Clos du Doubs, Les Enfers, Le Locle, Saignelégier (hors Parc : Soubey)
1.8	Murs de pierres sèches	Le Noirmont
1.9	Nature au village	Les Bois, Les Brenets, Clos du Doubs, Les Enfers, Saignelégier
1.10	Sources	Clos du Doubs (hors Parc : Soubey)
2.1	Des chevaux et des hommes	Les Bois, La Ferrière, Montfaucon, Le Noirmont, Saignelégier
2.2	Label	Les Bois, Clos du Doubs, Les Enfers, Montfaucon, Le Noirmont, Saignelégier
2.3	Pression touristique	Les Bois, Les Brenets, La Chaux-de-Fonds, Clos du Doubs, Les Planchettes, Saint-Brais
2.4	Énergie	Toutes
2.5	Entreprises partenaires	Le Noirmont, Montfaucon, Saignelégier
2.6	Chemins de la Contrebande	Les Bois, Les Brenets, La Chaux-de-Fonds, Clos du Doubs, Les Enfers, La Ferrière, Le Locle, Le Noirmont, Les Planchettes, Saignelégier, Saint-Brais
3.1	Marteloscope	Saignelégier
3.2	Sorties-découvertes	Les Bois, Les Brenets, La Chaux-de-Fonds, Clos du Doubs, Les Genevez, Le Locle,

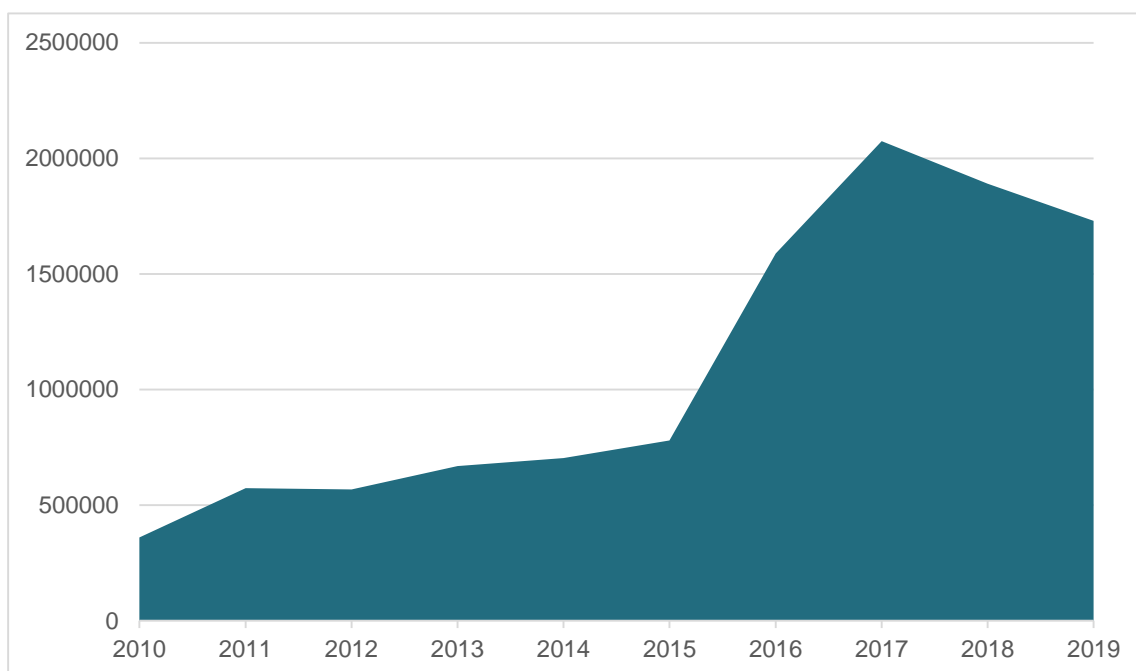
		Montfaucon, Le Noirmont, Les Planchettes, Saignelégier (hors Parc : Soubey)
3.3	Animations scolaires	Les Bois, Les Brenets, La Chaux-de-Fonds, Clos-du-Doubs, La Ferrière, Goumois, Lajoux, Le Locle, Le Noirmont, Les Planchettes, Saignelégier, (hors Parc : Soubey)
3.4	Art et nature	Clos du Doubs, Les Genevez, Le Locle

COMPTES ET BILAN

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

		Bilan 2019	Bilan 2018
TOTAL ACTIF		228'430.61	525'113.99
	Actif circulant		
	Liquidité	162'285.31	356'654.94
1000	Caisse	343.45	202.50
1010	Postfinance 17-208511-9	1'895.83	40'006.88
1012	BCJ cpte courant 16 563.683.7.48	142'688.53	267'877.71
1013	BCJ cpte ligne crédit - 16 563.592.9.43	777.20	951.00
1014	BCJ cpte réserve - 10 00 009.953-01	7'539.35	38'537.90
1015	BCJ cpte Projet Infrastructure Ecologique - 10 00 009.600-01	9'040.95	9'078.95
	Créances	17'321.00	55'274.05
1100	Cotisations membres	100.00	160.00
1110	Débiteurs divers	22'221.00	60'114.05
1120	Débiteur impôt anticipé		
1190	Provision sur débiteurs	-5'000.00	-5'000.00
	Actifs transitoires	48'824.30	113'185.00
1300	Produits à recevoir	44'297.80	113'000.00
1310	Charges payées d'avance	4'526.50	185.00

TOTAL PASSIF		228'430.61	525'113.99
	Fonds étrangers		
	Créanciers	29'427.82	83'599.95
2000	Créanciers divers	29'427.82	83'599.95
	Passifs transitoires	43'257.45	337'173.09
2300	Produits reçus d'avance	28'600.00	49'602.57
2305	Fonds affectés CP16-19 non utilisés	-	-
2306	Fonds affectés CP16-19 non utilisés - IE 18-19		152'953.74
2310	Charges à payer	14'657.45	134'616.78
	Provisions	81'000.00	77'000.00
2600	Provisions	81'000.00	77'000.00
	Fonds Propres		
	Fortunes	74'745.34	27'340.95
2800	Fonds réservés	45'730.00	-
2900	Excédents de recettes reportés	27'340.95	54'877.38
2901	Excédents de recettes de l'exercice	1'674.39	-27'536.43



Evolution des dépenses du Parc du Doubs (en CHF)

COMPTES D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2019

		Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
RECETTES		1'731'267.07	1'750'573.00	1'863'333.15
	Contributions de collectivités publiques	726'028.00	725'823.00	914'485.00
6000	Contribution OFEV Parc	570'005.00	570'005.00	515'368.00
6001	Contribution OFEV Parc - non utilisé		-	-
6010	Contribution OFEV projets		-	242'950.00
6100	Contributions cantonales Parc	145'817.00	145'818.00	145'817.00
6110	Contributions cantonales projets	10'206.00	10'000.00	10'350.00
	Contributions financières propres	295'464.80	312'850.00	331'841.40
6200	Communes	64'085.00	64'000.00	64'118.80
6205	Contributions communales projets	8'048.00	8'150.00	22'048.00
6220	Contribution Pays Horloger projets		4'500.00	
6212	Autres contribution des collectivités publics	300.00	2'300.00	5'111.00
6240	Cotisations associations	720.00	800.00	680.00
6242	Cotisations prestataires	1'280.00	1'600.00	1'360.00
6244	Cotisations individuels	2'040.00	2'000.00	1'960.00
6260	Dons			999.40
6262	Dons Loterie Romande	55'000.00	75'000.00	85'000.00
6263	Financement Innotour	44'950.00	5'000.00	

6266	Dons fondations	101'100.75	136'000.00	138'625.00
6270	Mandats		-	6'180.00
6280	Recettes d'exploitation	17'941.05	13'500.00	5'759.20
	Autres produits	676'555.70	627'700.00	524'621.93
6350	Prestations offertes - tarif NPR	427'318.03	427'700.00	316'709.82
6355	Autres prestations offertes	18'570.00	6'000.00	30'616.40
6400	Produits financiers	713.93		295.71
6420	Prélèvement dans fonds de réserve	77'000.00	77'000.00	177'000.00
6421	Prélèvement dans fonds affectés CP16-19	152'953.74	117'000.00	
	Contributions projets hors convention programmes	33'218.57	84'200.00	92'384.82
6504	Contribution projets - chemins de la contrebande	17'726.80	25'000.00	33'484.99
6510	Contribution OFEV projets - IE			-
6514	Report IE année précédente	6'875.77		-
6514	Solde IE - a recevoir			48'899.83
6590	Contribution projet sources	8'616.00		10'000.00
6591	Contributions cantonales - autres projets	-		-
6594	Contributions autres - autres projets	-		-
	Contributions autres - projets sources		59'200.00	

DEPENSES TOTALES		1'729'592.68	1'747'920.00	1'890'868.58
Dépenses avant charges extraordinaires		1'602'602.63	1'747'920.00	1'737'704.84
	OS1 Nature et paysage	719'189.42	789'203.00	401'826.90
3110	Observatoire du paysage des parcs jurassiens	80'705.21	93'972.00	107'850.55
3120	Evolution biodiversité et rongeurs	107'113.65	113'320.00	119'936.95
3120.1	Petites structures	249'417.32	262'951.00	35'265.82
3130	Lisières	69'955.98	107'093.00	58'233.88
3130.1	Arbres-habitats	109'172.49	119'545.00	18'943.51
3140	Fritillaire	52'662.74	32'848.00	33'587.83
3160	Néophytes	30'195.70	44'348.00	23'895.42
3170	Oiseaux et pâturages maigres	225.00	2'863.00	1'835.08
3180	Hirondelles et nature au village	19'741.33	12'263.00	2'277.86
	OS2 Economie durable	514'834.96	476'554.00	722'937.98
3210	Energies	5'072.98	17'618.00	33'857.15
3220	Tourisme-nature	115'378.55	86'936.00	85'716.24
3230	Label	261'742.78	242'359.00	334'524.09
3240	Gestion de la pression et des opportunités touristiques	116'943.39	103'667.00	246'585.50
3250	Mobilité durable	15'697.26	25'974.00	22'255.00

	OS3 Sensibilisation et éducation	322'321.81	334'886.00	476'844.74
3310	Marteloscope en pâturage boisé	24'375.89	19'723.00	15'008.50
3310.2	Pierre sèche	34'109.35	48'972.00	159'036.10
3320	SEE	151'275.91	140'382.00	169'697.70
3325	SEE - Doubs	28'508.84	22'724.00	30'034.50
3330	Parc, art et nature	66'843.75	86'266.00	66'244.79
3330.3	Cheval F.-M.	17'208.07	16'819.00	36'823.15
				-
	OS4 Gestion et communication	31'303.99	16'282.00	45'001.83
4100	New sletter			-
4110	Site Internet et SIG - frais	7'187.20	6'000.00	5'902.70
4120	Communication et matériel de communication - frais	3'301.85	8'000.00	10'583.15
4130	Relations publiques - frais	6'398.60	6'000.00	35'095.15
4140	Publicité et promotion - frais	209.40	-	599.40
4150	Mandats de communication - frais	29'546.05	40'000.00	33'816.30
4200	Salaires et charges sociales	667'773.75	670'000.00	646'090.05
4204	Indemnités reçues	-689.70		-42'438.05
4260	Autres charges de personnel	5'875.50	2'000.00	8'777.30
4500	Administration	72'192.00	65'500.00	98'679.40
4610	Frais financiers	841.66	1'000.00	550.85
4700	Organes	17'013.95	15'500.00	19'416.65
4900	Transfrontalier (projets et Comité stratégique transfrontalier)	32'063.99	15'910.00	44'361.83
4240	Ventilation de la masse salariale sur les projets	-667'084.05	-670'000.00	-603'652.00
4650	Ventilation des frais administration sur les projets	-143'326.21	-143'628.00	-212'780.90
	Projets non-conventionnés	14'952.45	130'995.00	91'093.39
5100	Infrastructure écologique Doubs-Chasseral	887.98		48'899.84
5200	Signalétique grand-public			-
5910	Projet Revitalisation source Champs-Fallat			-
5920	Projet sources	14'064.47	130'995.00	42'193.55
	Charges et produits extraordinaires	126'990.05	-	153'163.74
7000	Pertes extraordinaires			-
7010	Pertes sur débiteurs	260.05		210.00
7020	Provision générale	81'000.00		-
7030	Fonds affectés CP 16-19 non utilisés			152'953.74
7040	Fonds réservés	45'730.00		
7500	Recettes extraordinaires	-		-
	Profit/Perte	1'674.39	2'653.00	-27'535.43

CHIFFRES-CLES (arrondis)

Recettes	CHF 1'731'200.-
Dépenses	CHF 1'729'600.-
Bénéfice	CHF 1'600.-
Subventions OFEV	CHF 570'000.-
Subventions BEJUNE	CHF 145'800.-
Prestations offertes	CHF 427'300.-
OS1 Nature et Paysage	CHF 719'200.-
OS2 Économie durable	CHF 514'800.-
OS3 Sensibilisation	CHF 322'300.-
OS4 Gestion	CHF 31'300.-

COMMENTAIRES

Grâce à une gestion rigoureuse et prudente des dépenses par l'équipe professionnelle durant toute l'année 2019, le Parc du Doubs parvient à dégager un léger bénéfice et à maintenir quelques fonds réservés pour des opportunités et projets futurs.

Bilan

Les actif et passif diminuent de CHF 296'700.- par rapport à l'année précédente. La fortune du Parc passe de CHF 27'300.- à CHF 74'700.-, soit une différence de CHF 47'400.-.

La diminution de l'actif s'explique essentiellement par l'utilisation du compte courant BCJ (1012), l'importance des débiteurs (1110) et des produits à recevoir (1300). La totalité des liquidités se monte à CHF 162'2000.-.

La diminution du passif est le reflet d'une réduction des créanciers (2000), de la baisse des produits reçus d'avance (2300) et des charges à payer (2310). Les provisions ont augmenté (2600) et un fonds réservé, pour des projets futurs, a été constitué (2800).

Comptes d'exploitation***Remarques générales***

Les recettes correspondent dans les grandes lignes au montant budgété (CHF -19'000.-).

Les charges sont inférieures de CHF 145'000.- par rapport au budget.

Ces différences s'expliquent en grande partie par le projet Sources (hors convention programme) dont le financement émane exclusivement du Parc Chasseral qui mandate le Parc du Doubs pour réaliser les prestations. L'essentiel des prestations de ce projet a été repoussé en 2020.

La ventilation des coûts RH et des frais administratifs présente des différences entre budget et comptes. En voici les raisons :

- 1) Dans le budget, le coût des heures de la direction, du secrétariat et de la chargée de communication ont été ventilés en tant que frais administratifs.
- 2) Dans les comptes, les coûts des heures de la direction, du secrétariat et de la chargée de communication ont été ventilés en tant que heures RH, ce qui est plus conforme à la réalité.
- 3) Cette manière de procéder augmente les coûts de RH et diminue les frais administratifs dans les comptes par rapport au budget; elle est toutefois neutre sur le résultat.

Le tarif NPR est encore appliqué dans ces comptes. Il ne le sera plus dès 2020.

Dépenses

OS1 Nature et Paysage (CHF -70'000.-)

CHF 35'000.- de charges RH et frais d'administration en plus (davantage d'heures effectuées, notamment pour arbres-habitats).

CHF 105'000.- de charges spécifiques en moins, principalement sur petites structures et arbres habitats (des prestations complémentaires seront réalisées en 2020) ainsi que sur lisières (1 étage de moins réalisé). Une provision sera réalisée pour réaliser des prestations complémentaires (petites structures et arbres habitats) en 2020.

OS2 Economie durable (CHF +35'000.-)

CHF 20'000.- de charges RH et frais d'administration en plus, notamment dans les projets Label et GPOT.

CHF 15'000.- de charges spécifiques en plus, principalement dans les projets Tourisme nature (grâce aux fonds Innotour supplémentaires reçus).

OS3 Sensibilisation et éducation (CHF -10'000.-)

CHF 9'000.- de charges RH et frais d'administration en plus (principalement dans les projets SEE).

CHF 20'000.- de charges spécifiques en moins.

OS4 Gestion et communication (CHF +15'000.-)

CHF 16'000.- de charges RH et frais d'administration en plus (principalement projet Transfrontalier).

CHF 13'000.- de frais spécifiques en moins dans Communication.

CHF 10'000.- de frais spécifiques en plus dans Administration (CHF 7'000.-), organes (CHF 1'500.-) et autres charges de personnel (CHF 2'000.-).

La bonne tenue des comptes permet d'effectuer un certain nombre de provisions, qui seront utilisées en 2020 pour terminer et compléter des prestations dans les projets suivants :

- CHF 44'500.- Petites structures 18-19
- CHF 10'000.- Arbres habitats 18-19
- CHF 5'000.- Murs de pierre sèche 18-19
- CHF 10'000.- Communication (guide pâturages boisés et carte mobilité douce)
- CHF 5'000.- Transfrontalier 16-19 (préambule Charte Doubs-PH)
- CHF 6'500.- Heures supplémentaires de l'équipe

Il est également proposé de constituer un fonds réservé pour des projets (conventionnés ou non) et opportunités futurs :

- CHF 5'000.- OS1 / GPOT
- CHF 17'730.- OS2 / Contrebande
- CHF 20'000.- projets hors CP / Mobilité et énergie
- CHF 3'000.- formation des employés

COMITÉ

Bernard Soguel	Président
Jean-Claude Rossinelli	Vice-président
Véronique Gigon	Vice-présidente extraordinaire
Jacques-André Maire	Vice-président extraordinaire
Nicolas Maître	Cercle des communes 1, Clos du Doubs
Bernard Gogniat	Cercle des communes 2, Lajoux. Les Enfers, Les Genevez, Montfaucon, Saint-Brais
Vincent Wermeille	Cercle des communes 3, La Chaux-des-Breuleux, Les Breuleux, Saignelégier
Gilles Cattin	Cercle des communes 4, Les Bois, Le Noirmont, La Ferrière
Théo Huguenin-Elie	Cercle des communes 5, La Chaux-de-Fonds, Le Locle
José Decrauzat	Cercle des communes 6, Les Brenets, Les Planchettes
Pierre-André Hulmann	Agriculture
Vincent Gigandet	Tourisme
François Straub	Education à l'environnement
Laurent Giroud	Pêche et chasse
Martial Farine	Nature et paysage
Gilles Robert	Pays horloger F

Avec voix consultative

Sabine Jaquet	Canton du Jura
Geneviève Ravezzani	Canton de Neuchâtel
Andreas Friedli	Canton de Berne
Fabien Vogelsperger	Parc Chasseral

BUREAU TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF (7 EPT)

Direction : Thor Maeder-Gerber puis Régis Borruat (dès avril)

Secrétariat et comptabilité : Martine Anderson puis Valérie Falbriard (dès mars) puis Marie-France Julmy (dès août)

Communication : Fanny Desfray

Nature et paysage : Pauline de Coulon, Viviane Froidevaux et Rafael Molina

Sensibilisation et éducation à l'environnement : Anne Girardet

Tourisme et culture : Nadège Graber

Economie durable : Nicolas Leippert

Travaux de terrain : Hubert Lapaire

PARTENAIRES

AgriJura, ASPRUJ, Au Soleil Levain, Auberge de la Couronne, Auberge de la Fontaine, Aux Couleurs du Terroir, Berne rando, BirdLife Suisse, Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, Chambre d'agriculture du Jura bernois, Énergie du Jura SA, Ernst Göhner Stiftung, Fédération jurassienne d'élevage chevalin, Fédération suisse du franches-montagnes, Fondation Audemars Piguet, Ferme Vuillaume, Fondation Ellen-Frederik, Fondation Heinrich Renggli, Fondation Loisirs Casino, Fondation Nakuso, Fondation pour le cheval, Fondation rurale interjurassienne, Fondation Schlageter, Fondation Spitzenflühli, Fondation Sur-la-Croix, Fondation Temperatio, Fonds d'amélioration écologique naturemade star – Société des forces motrices du Châtelot, Fonds suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, François Thiébaud Neuchâtel, ISSKA, Jardin

botanique de Neuchâtel, Jardin botanique de Porrentruy, Jura Rando, Jura bernois Tourisme, Jura Tourisme, Jura & Trois Lacs, Les Chemins du Bio, Le Foyard, Les Jardins Musicaux, Le Pays Horloger, Le Paysan Horloger, Loterie romande, Matériaux Sabag Delémont, Maison Wenger, Marché des paysannes, Migros, Musée rural des Genevez, Opéra décentralisé, Neuchâtel Rando, NLB, Parc Chasseral, Planair SA, Réseau des Parcs suisses, Société des Sentiers du Doubs, STC, Suisse Mobile, Rent a Bike, Richard Mille, The Fair Traveller, Tourisme neuchâtelois, Ursinia, Walder-Bachmann Stiftung, WWF Suisse.

ENTREPRISES ET PRODUCTEURS LABELISÉS PARC

Auberge de la Gare (Montfaucon), Auberge de la Couronne (La Theurre), Gîte chez Toinette (Saignelégier), Jurabivouac (Le Noirmont), Distillerie Silvain Bourquard (Les Bois), Ruchers de Sarah Gerster (Les Enfers), Ruchers de Pierre Froidevaux (Le Noirmont), Ruchers de Jacques Willemin (Les Bois), Fromagerie Martin Marchand (Clos du Doubs), Brasserie Tonnebière (Clos du Doubs), Boucherie Saint-Hubert (Le Noirmont).

SOUTIENS PUBLICS

Fonds Innotour, Office fédéral de l'environnement, SECO, Secrétariat d'État à l'économie, République et Canton du Jura, République et Canton de Neuchâtel, Canton de Berne, Commune des Bois, Commune du Noirmont, Ville de La Chaux-de-Fonds

www.parcdoubs.ch
www.chevaux-jura.ch
www.larouteverte.ch
www.nature-doubs-chasseral.ch

 @parcdoubs |  @parc_doubs |  @parc_doubs